

MÉCANICIEN(NE)-SOUDEUR(EUSE)/ JOURNALIER(ÈRE) OPÉRATEUR(TRICE) 3

Service des travaux publics

Poste régulier

Horaire variable, 39hr/sem.

Horaire de jour : du lundi au jeudi de 7 h 00 à 16 h 30 et le vendredi de 7 h 00 à 12 h 00
Possibilité d'un horaire variable de nuit, durant la saison hivernale : du mois de décembre à la mi-mars

Travailler pour la Ville de Mont-Saint-Hilaire, c'est bien plus qu'occuper un poste.

Ici, tout le monde a une vue sur l'avenir qu'on bâtit, sur la communauté qu'on soutient, sur les petits gestes qui font toute la différence. Parce qu'un emploi, ce n'est pas juste un poste, c'est une perspective, une vision, un regard porté plus loin. C'est voir l'impact de ce qu'on fait, sentir que chaque action favorise le bien commun, et savoir qu'on contribue à quelque chose de plus grand.

Ce poste est pour vous

- Si la soudure et la mécanique n'ont pas de secret pour vous
- Si vous êtes une personne polyvalente et aimez passer de l'atelier au terrain
- Si vous êtes débrouillard(e), autonome et aimez trouver des solutions

Ce qui vous occupera

Vous occuperez un poste polyvalent où vos compétences en mécanique et en soudure se combineront à une variété de travaux liés au poste de Journalier(ère)-opérateur(trice) 3.

<u>Votre rôle comme Mécanicien(ne)-soudeur(euse)</u>

Vous serez appelé(e) à entretenir, réparer et remettre en état différents véhicules, appareils motorisés et équipements municipaux. Plus concrètement, vous :

- Identifierez la nature des défectuosités, diagnostiquerez les causes des bris et déterminerez les réparations ou le remplacement des pièces nécessaires;
- Réaliserez des travaux de mécanique, d'électricité, d'électronique et d'hydraulique liés à l'entretien et à la réparation des équipements;
- Effectuerez des travaux de débosselage, de peinture et de ferblanterie;
- Assurerez l'entretien préventif des véhicules, appareils motorisés et autres équipements;
- Évaluerez les besoins en matériel et en équipement pour réaliser les travaux et veillerez au maintien de l'inventaire;

- Fabriquerez ou adapterez des pièces et des composantes mécaniques et procéderez au calibrage des instruments;
- Réaliserez différents travaux de soudure selon les besoins.

Votre rôle comme Journalier(ère)-opérateur(trice) 3, au cours de la période hivernale

Vous contribuerez également aux travaux liés au déneigement, durant la saison hivernale. Vous serez notamment appelé(e) à :

- Participer au déneigement des accès aux édifices municipaux, des patinoires, des abribus et des accès au pont;
- Conduire et opérer différents véhicules et équipements.

Ce que vous devez avoir

- Diplôme d'études professionnelles (DEP) en soudage-assemblage ou une formation jugée équivalente;
- Détenir un permis de conduire classe 5;
- Détenir un permis de conduire classe 3 (ou un engagement à l'obtenir dans un délai de 3 mois suivant l'embauche);
- Détenir une attestation de santé et sécurité sur les chantiers de construction ou une formation en premiers soins (un atout);
- Un minimum d'un an d'expérience dans un emploi similaire;
- Une bonne condition physique et une bonne dextérité manuelle;
- Une attitude courtoise;
- Un bon esprit d'équipe et de collaboration;
- De la polyvalence et une bonne capacité d'adaptation;
- De la fiabilité, de l'autonomie et de la débrouillardise.

Ce que vous devez savoir

- Les conditions de travail sont celles prévues à la Convention collective des cols bleus;
- Le salaire horaire de ce poste se situe entre 32,87 $ et 41,08 $;
- Prime de nuit de 2,27 $ supplémentaire de l'heure (à compter de 18 h 00);
- Poste régulier, à temps plein : 39hr/sem;
- **Horaire de jour :** du lundi au jeudi de 7 h 00 à 16h30 et le vendredi de 7 h 00 à 12 h 00;
- **Possibilité d'un horaire variable de nuit, durant la saison hivernale :** du mois de décembre à la mi-mars (de 22 h 00 à 6 h 00 et/ou de 22 h 00 à 5 h 00).

Ayez vue sur votre avenir ! Postulez avant le 2 décembre 2026

→ https://emploi.villemsh.ca/emploi/mecanicien-ne--soudeur-euse-journalier-ere-operateur-trice-3